

Ponctuation entre sujet et verbe

Isoler ou non le sujet par une virgule

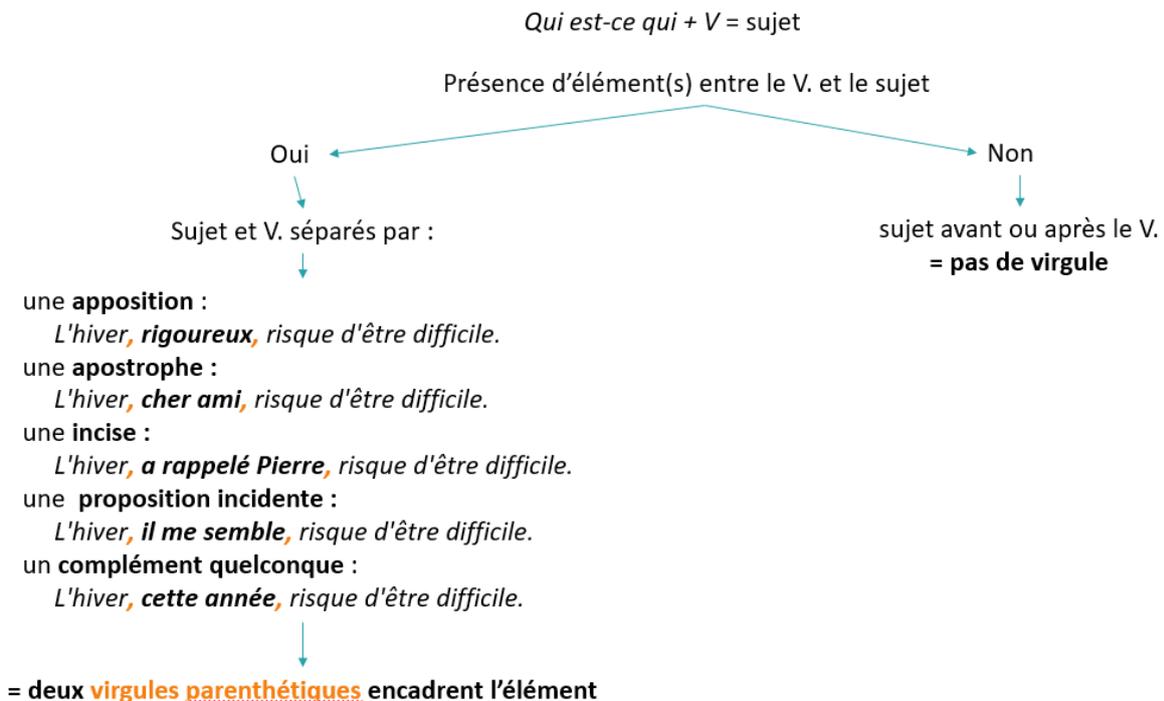


Quand on écrit, on peut être tenté de séparer le verbe et son sujet par une virgule surtout lorsqu'ils sont séparés à l'oral par une pause ou une rupture mélodique.
Par exemple : *Mon frère a finalement accepté son contrat.*

Pourtant, la relation sujet-verbe, marquée par un accord, est trop forte pour être interrompue.

Pour ne plus hésiter, vous pouvez :

- chercher le sujet, en posant la question *qui est-ce qui + Verbe ?*
- et vous demander si quelque chose sépare le sujet du verbe pour placer ou non la virgule
 - ➔ S'il n'y a rien qui sépare le sujet du verbe, il ne faut pas de virgule
 - ➔ Si le sujet et le verbe sont séparés par un ou plusieurs éléments, comme : une apposition, une apostrophe, une incise, un complément quelconque, il faudra encadrer ces éléments par deux virgules.



Par exemple :

- L'engagement, / ø est un contrat civil qui lie un individu à un autre par une obligation.

Ici, pour savoir s'il est possible de placer la virgule à cet endroit, on peut chercher le sujet.

→ *qui est-ce qui est* ? l'engagement.

Le verbe « est » se situe juste après ce sujet,

Il n'y a aucun élément entre le sujet et le verbe, la virgule placée ici séparerait donc le sujet du verbe.

C'est impossible dans ce cas.

On écrira donc :

- L'engagement ø est un contrat civil qui lie un individu à un autre par une obligation.

À NOTER :

Quand le groupe sujet est très long, il arrive de placer une virgule avant le **verbe**, pour indiquer que le verbe n'a pas pour sujet le nom qui précède immédiatement : dans l'exemple ici ce n'est pas « la répression du mouvement de contestation » qui a annoncé, c'est « le chef ».

*Le chef du puissant service de renseignement soudanais qui a dirigé la répression du mouvement de contestation, a **annoncé** sa démission.*



Ainsi, quand vous révisez votre texte, si une virgule sépare le sujet du verbe, vérifiez que c'est bien pour isoler un élément inséré. Les virgules servent alors de parenthèses.

Si ce n'est pas le cas, le sujet ne doit pas être séparé du verbe par une virgule, sauf s'il est très long, la virgule peut alors aider à interpréter la phrase.